

OPSEU



SEFPO



Pleins feux sur le

Soutien

Revendications en voie de négociation
des membres du personnel de soutien des CAAT



La planification :

Qui en a besoin ?

Emplois à vie : un terme péjoratif utilisé par l'employeur pour décrire la proposition syndicale relative à la sécurité d'emploi. Il est fréquemment utilisé pour influencer le public contre les syndicats.

Un emploi à vie, ça n'existe pas.

Mais les collègues ne planifient pas l'avenir et utilisent cette expression pour justifier leur assaut au personnel de soutien syndiqué. C'est la triste réalité à laquelle nous faisons face.

Nos propositions parlent directement du manque de processus de planification dans les collègues.

Les collègues pourraient accepter toutes nos propositions relatives à la sécurité d'emploi. S'il n'y a pas de mises à pied, on n'aurait pas besoin d'utiliser ce libellé. Il semble qu'ils ne peuvent tout simplement pas planifier à l'avance et ils veulent nous faire payer pour leur manque de prévoyance.

Comment vont-ils nous faire payer ?

- La sous-traitance : l'employeur ne gère pas les services, il n'ont donc pas besoin de les planifier;

- La création des postes à terme fixe : des travailleurs temporaires – présents aujourd'hui, partis demain. À cause de la nature temporaire de ces emplois, la seule planification qu'ils peuvent faire, c'est de savoir si les fonds sont disponibles.

La plupart des travailleurs à temps partiel ne peuvent pas adhérer à un syndicat. L'employeur peut leur demander de travailler à n'importe quel moment. Ces travailleurs ne peuvent rien faire; sinon ils seraient congédiés. Avec le pouvoir absolu, qui a besoin de planifier ?

Comment pouvons-nous obliger les collègues à mieux planifier ?

- Un préavis de 120 jours pour la mise à pied;
- Un préavis de 10 jours pour décider l'avenir;
- Un mois d'indemnités de départ pour chaque année de service.

Nous en avons besoin !

Afficher et distribuer